

L'emploi francilien dépasse son niveau d'avant crise sanitaire

Au 3^e trimestre, l'emploi salarié privé en Ile-de-France progresse de 0,8 % sur un trimestre. Cette hausse marquée s'inscrit dans un contexte sanitaire plus favorable. La construction est le seul grand secteur à perdre des emplois ce trimestre (- 0,6 %). La hausse est timide dans l'industrie (+ 0,1 %), importante dans le tertiaire hors-intérim (+ 0,8 %) et nette dans l'intérim (+ 4,2 %).

Le niveau d'emploi francilien affiche une hausse de 79 100 emplois sur un an (+ 1,7 %) mais la croissance demeure inférieure à celle de l'emploi national (+ 2,4 %).

En Ile-de-France, la masse salariale hors prime exceptionnelle de pouvoir d'achat augmente de 3,9 % en glissement trimestriel et elle est supérieure aux niveaux observés avant la crise sanitaire. La hausse de l'emploi durant le trimestre, associée à une diminution conséquente du chômage partiel, a une influence positive sur la masse salariale francilienne.

Au 3^e trimestre 2021, plus de 0,5 milliard d'euros d'assiette liée aux indemnités de chômage partiel a ainsi été enregistré. Ce montant ne représente plus que 1,0 % du total de la masse salariale plus chômage partiel versé au 3^e trimestre 2021 (contre respectivement 3,2 % et 3,7 % aux 2^e et 1^{er} trimestres 2021). L'hébergement et la restauration demeure le secteur ayant le plus recours à ce dispositif avec un taux de chômage partiel de 6,6 %, devant le transport (3,3 %). Les spectacles vivants ont très fortement diminué leur recours à ce dispositif avec un taux de 2,8 % contre 16,0 % au trimestre précédent.

Indicateurs calculés sur le champ géographique de l'Ile-de-France

Évolution annuelle de la DPAE à fin octobre 2021

Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 12 mois glissants) + 6,6 %

Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 3 mois glissants) + 28,9 %

Nombre de CDI (sur 12 mois glissants) + 11,5 %

Nombre de CDD de plus d'un mois (sur 12 mois glissants) + 14,2 %

Nombre de CDD de moins d'un mois (sur 12 mois glissants) + 3,8 %

Nombre de DPAE en CDI (sur 12 mois glissants) 1 260 877

Évolution annuelle à fin septembre 2021

Effectifs salariés + 1,7 %

Niveau des effectifs privés (données désaisonnalisées) 4 801 069

Évolution annuelle du 3^e trimestre 2021

Assiette salariale + 7,2 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Chiffre clé

79 100 emplois salariés ont été créés sur un an.

L'Urssaf Ile-de-France, observatoire statistique régional

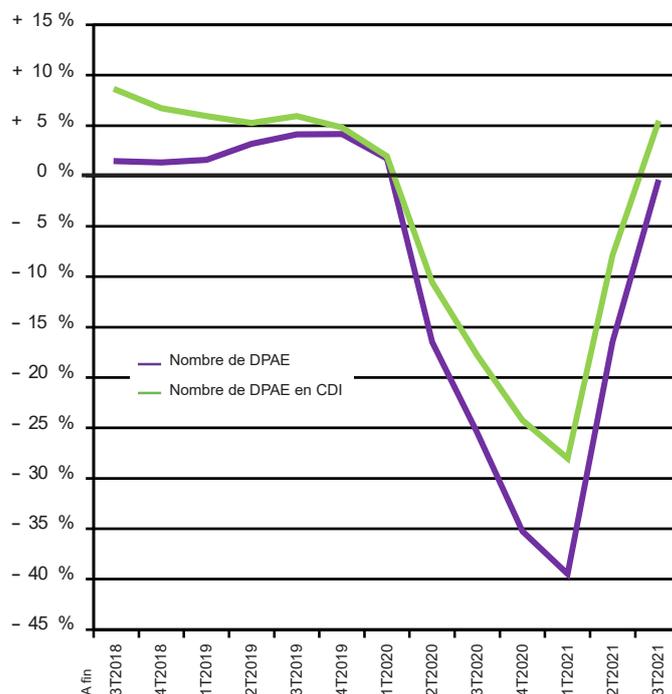
Au fil des formalités remplies par les personnes physiques ou morales qui déclarent et paient des cotisations et des contributions sociales, les Urssaf collectent des données essentielles sur le tissu économique, l'emploi et les revenus du travail dans leur région de compétence. L'Urssaf Ile-de-France est compétente auprès des acteurs économiques installés dans la région. En 2020, elle a collecté **108 milliards d'euros** de cotisations pour financer les prestations de Sécurité sociale.

Les DPAE longues sont en augmentation

À fin octobre 2021, le nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) hors intérim est en augmentation de 6,6 % sur un an glissant. Les CDD de moins d'un mois remontent de 3,8 % et les CDI (+ 11,5 %) et les CDD de plus d'un mois (+ 14,2 %) sont en forte hausse. La crise sanitaire a particulièrement touché les contrats à la journée, en particulier dans l'événementiel, les études de marchés et les agences de publicité. Les CDD de moins d'un mois ont donc rebondi mais restent très loin de leur niveau d'avant crise.

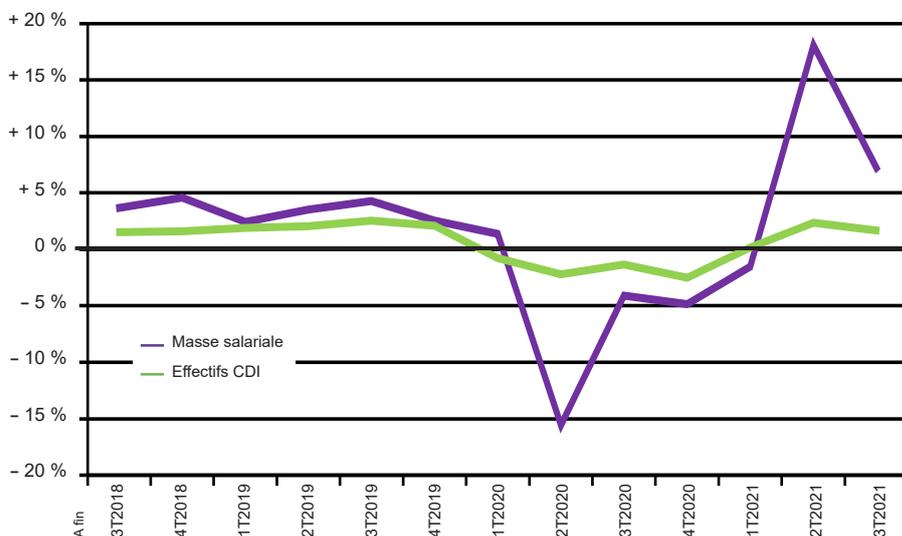
Sur le seul mois d'octobre, les CDD de moins d'un mois sont ainsi en retrait de 9,8 % par rapport à octobre 2019, année de référence avant la crise sanitaire. À l'inverse, les DPAE pour les contrats plus longs tels que les CDI (+ 5,8 %) et les CDD de plus d'un mois (+ 6,6 %) affichent des niveaux records. Le retournement de tendance pour ces types de DPAE est intervenu en août. La mobilité professionnelle s'est ainsi accrue dès que les agents économiques ont moins ressenti les effets des contraintes liées au contexte sanitaire.

Évolution du nombre de DPAE hors intérim (glissement annuel)



Source : Urssaf

Évolution de la masse salariale et effectifs



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

AVERTISSEMENT : l'intégration des données individuelles dans la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés, réalisée progressivement depuis 2016, a été finalisée en juin 2021 à l'occasion de la publication des résultats du premier trimestre 2021. Les données sur les effectifs sont désormais issues à 100 % de l'exploitation des données individuelles de la DSN et les désaisonnalisations sont opérées sur des séries mensuelles et non plus trimestrielles (cf. www.urssaf.org / Observatoire économique / Stat'ur Conjoncture n° 332).